

AVIS DE CONCOURS

Direction Santé et Mieux-être

Agent·e au service alimentaire et vestimentaire - 2 postes à combler

Régulier à temps plein, syndiqué

35 heures par semaine

Salaire : entre 22,03 \$ et 28,98 \$ de l'heure

Entrée en fonction : Dès maintenant

Numéro : 2025-160

Date d'affichage : 11 décembre 2025 au 7 janvier 2026, 16 h 00



DESCRIPTION DU POSTE

La personne titulaire du poste, sous la supervision du coordonnateur ou de la coordonnatrice au service alimentaire et vestimentaire, exécute les tâches reliées à son offre de service. Il·elle sera amené·e à opérer le service alimentaire, vestimentaire incluant le volet administratif. Il·elle travaillera selon des horaires variables (jour et soir).

*La description complète des tâches est disponible sur demande.



CONSEIL DE LA
NATION WENDAT

EXIGENCES

- AEC ou diplôme d'études collégiales en sciences sociales ou en administration, ou toute combinaison de formations et expériences jugées pertinentes;
- 3 ans d'expérience dans un rôle de service à la clientèle (atout);
- Compétences en communication, y compris la capacité à interagir avec diverses personnes;
- Connaissance des ressources du réseau de la santé et des services sociaux;
- Détenir un permis de conduire valide et posséder un véhicule automobile;
- Capacité de soulever des charges de plus de 10lbs;
- Connaissance de la culture wendat (atout).

QUALITÉS REQUISSES

- | | |
|----------------------------------|----------------------------|
| • Autonomie | • Esprit méthodique |
| • Capacité à gérer les priorités | • Jugement |
| • Capacité d'adaptation | • Minutie |
| • Confidentialité | • Sens de l'organisation |
| • Débrouillardise | • Sens de la planification |
| • Bon esprit d'équipe | |

POUR POSTULER

Date limite : 7 janvier 2026, 16 h 00

Faire parvenir votre curriculum vitae accompagné d'une lettre de présentation par la poste ou par courriel aux coordonnées suivantes :

Conseil de la Nation Wendat

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

255, place Chef-Michel-Laveau

Wendake (Québec) GOA 4VO

rh@wendake.ca

WENDAKE.CA



Seules les candidatures accompagnées des documents requis et répondant aux exigences seront retenues. Aucune candidature reçue après la date limite ne sera considérée. Le nom du candidat sélectionné sera diffusé publiquement au moment de son embauche. Le CNW réserve le droit de rejeter toutes les candidatures et de n'embaucher aucune personne.

AVANTAGES SOCIAUX

- Fonds de pension à prestations déterminées
- Assurances collectives
- 6 % de vacances
- 6 % de maladies/obligations familiales
- 2 semaines de vacances payées pendant les fêtes
- Vendredis après-midi non travaillés et payés pendant l'horaire estival

ACCESIBILITÉ

- 1) Aux employé·e·s régulier·ère·s du CNHW syndiqué·e·s SECNHW
- 2) Aux membres de la Nation Wendat
 - * SVP, indiquer votre numéro de bande pour faciliter le traitement du dossier
- 3) Aux employé·e·s temporaires du CNW
- 4) À la population